

NOTE D'INFORMATON

A tous nos clients

Suivant la circulaire n°46/DIGEMAR du 17 Juin 2013 et de la note n°11-06-2013, fixant l'application d'un contrôle technique de tous les conteneurs à l'import et en transit au Port Autonome de Pointe-Noire par la société Africaine de Services (**SAFRICAS**), NileDutch Congo informe son aimable clientèle qu'à partir du **05 Juillet 2013**, **chaque conteneur** sera facturé à hauteur de **50.000 Francs CFA**. Lors de l'échange documentaire.

En vous remerciant de votre bonne compréhension,

Fait à Pointe-Noire, le 04 Juillet 2013

La Direction



NileDutch
CONGO

Direction Générale
B.P. 5131 - Tél.: 06.951.44.72